



Le nouvel EMS s'implante dans la partie Nord-Est de l'aire d'implantation. Cette position permet de s'éloigner des nuisances dues à la route cantonale, dans la partie la plus au calme et arborisé du site, en retrait des constructions avoisinantes. Cette position en partie basse permet aussi aux résidents de ne pas avoir une vue plongeante sur le cimetière, tout en profitant de la chaîne des préalpes qui apparaît par intermittence entre l'église et les fermes

Le parking se situe côté route cantonale et distance ainsi l'EMS en jouant un rôle de filtre. Cette implantation permet de dégager un généreux parc-jardin côté rue de l'église. Ce parc est pensé comme un lien entre la vie villageoise et l'EMS. Il lie les activités et les générations, tout en intimisant les éléments du programme.

Le logement seniors ferme le parc en s'implantant à la limite Sud-Ouest de l'aire d'implantation. Il profite lui aussi du parc-jardin, tout en étant accessible depuis la route de l'église. Son implantation le différencie de l'EMS, tout en

permettant une synergie d'usage avec celui-ci.

Le choix de cette implantation permet le phasage des éléments du programme. L'EMS est construit dans un premier temps. L'EMS existant est détruit permettant la construction du logements senior. L'implantation du futur équipement communal dans l'ancien école pourra profiter des places supplémentaires dans le parking du logements seniors.

Volumétrie et concept urbanistique

La volumétrie de l'EMS se veut simple et compacte. Ses lignes suivent le tracé parcellaire. L'angle Sud-Ouest de l'EMS s'éloigne du logement senior par une brisure de la façade. Cette action permet d'offrir une trouée paysagère vers le parc depuis la route cantonale et le parking et une liaison douce au travers de la parcelle. Comme un fil conducteur, le cheminement irrigue le projet et dessert à la fois l'EMS, les logements seniors et le parc. La parcelle de l'EMS devient perméable aux regards et aux usages.

L'EMS s'intègre au tissu villageois tout en requalifiant le centre du village en proposant un espace arboré de cheminement et de détente.

Relation aux espaces extérieurs

La perméabilité des espaces extérieurs et intérieurs a été souhaité, au vu de la grande sédentarité des pensionnaires de l'EMS. Le parc-jardin se prolonge dans le nouveau bâtiment via une large terrasse, abritée du soleil. Cette terrasse peut être utilisée pour la vie quotidienne des pensionnaires, lors des repas, des visites ou de leurs activités. Elle s'ouvre au cœur de l'EMS sur un patio à ciel ouvert, qui se développe en terrasse à chaque étage. Un ginkgo biloba est planté dans le patio, arbre hautement symbolique, synonyme de longévité.